



1

Effectuez votre demande en ligne **via le site** maprocuration.gouv.fr



Via compte franceconnect

- Partie état civil pré-rempli
- Saisir SAUBENS
- Saisir infos du mandataire civilité, nom de naissance, prénom(s), date de naissance
- Sélectionner l'élection ou la période pour laquelle vous souhaitez donner procuration
- Conserver la référence du dossier (mélange de 6 chiffres et lettres) reçu par courriel



2

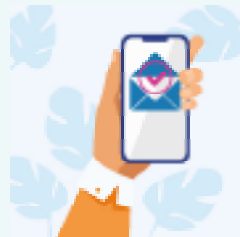
Rendez-vous en commissariat ou en brigade de gendarmerie



Se munir de votre:

- Pièce d'identité
- Référence du dossier

Possibilités de s'y rendre dès demande effectuée



3

Recevez la confirmation de votre procuration par courriel



Vérifier dans les catégories

- **Spam** et
- **non désiré** de vos mails



4

Prévenez la personne à qui vous donnez procuration



Votre mandataire n'a besoin d'aucun justificatif pour faire valoir la procuration lors du vote